

# « 50 CLÉS POUR L'EMPLOI EN BRETAGNE »

Juin 2003 : le rapport du Conseil Économique et Social de la République portant sur « l'accès de tous aux droits de tous par la mobilisation de tous » est rendu public.

Au CESR de Bretagne, Anne Saglio et Loïc Richard (1) proposent de reprendre ce rapport pour mettre en évidence la mobilisation de la région pour l'accès aux droits de ses citoyens, en particulier pour l'accès à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés. Il s'agit aussi de montrer la mobilisation et le partenariat autour de l'emploi dans la région : ceux-ci réunissent acteurs du monde économique, organisations syndicales, collectivités territoriales, associations, et bien d'autres encore.

Un groupe d'une quinzaine de volontaires s'est donc constitué avec la diversité propre aux CESR (2), groupe qui s'est réuni de juin à décembre 2005. Chaque conseiller est allé sur le terrain chercher autour de lui ce qui se faisait pour l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés, en essayant de trouver des expériences originales et innovantes, qui montrent que des choses bougent dans les territoires, qui construisent de nouvelles relations entre les demandeurs d'emploi et de nombreux partenaires, qui s'adressent particulièrement aux personnes les plus éloignées de l'emploi, qui puissent bâtir des projets en partant des attentes des demandeurs d'emploi, leur permettant ainsi d'être eux-mêmes acteurs de leur propre projet professionnel et de cette bataille de l'emploi pour tous.

Cette collecte a permis de mettre en avant cinquante coopérations locales pour l'emploi et la solidarité. Elles ont été reprises dans le groupe de travail, débattues, mises en forme et classées. Elles ont été publiées, début 2006, dans une sorte de répertoire, de « bonnes pratiques » pour l'accès à l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés : « 50 CLÉS pour l'emploi en Bretagne » (3).

Ce travail a permis de classer ces expériences selon l'aspect mis en avant dans chacune :

- valoriser les personnes, en révélant leurs compétences, en leur permettant d'être acteurs de leur propre projet d'insertion, ou en agissant en faveur de celles qui sont victimes de discrimination ;
- relier demandes d'emploi et offres locales non satisfaites par des contacts directs entre « offreurs » et demandeurs, ou en faisant correspondre des parcours d'insertion qualifiants à des besoins locaux non satisfaits ;
- organiser la construction d'ingénierie d'actions pour l'insertion professionnelle ;
- agir pour l'emploi en favorisant la mobilité, la garde des enfants ou le logement ;
- créer des emplois ou encourager des créations d'entreprises, aider à la reconversion ou au maintien dans l'emploi et agir sur la qualité des emplois.

Un choix clair a été fait dans la sélection de ces « 50 CLÉS pour l'emploi » : mettre en avant ce qui marche, ce qui est positif et permet de refuser le fatalisme à l'égard d'une partie de la société considérée comme définitivement exclue du monde du travail.

Les résultats de cette recherche, mais aussi la manière de travailler, ont fortement motivé les conseillers du CESR.

**Anne Saglio**

*Vice-Présidente du Conseil Économique et Social de Bretagne*

(1) Respectivement Vice-Présidente et personnalité qualifiée du Conseil Économique et Social Régional (CESR) de Bretagne.

(2) Membres des quatre collèges, conseillers venant de tout le territoire breton et des quatre commissions de travail du CESR.

(3) « Coopérations Locales pour l'Emploi » Téléchargement possible sur [http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques\\_institutio/cesr/actualite](http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_institutio/cesr/actualite)